

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2026 - B2026/004239 - 2021 B 00049 - 892 783 457 - A&B
GENIE CIVIL

Désignation de l'entreprise		SAS A&B GENIE CIVIL										30 IMPASSE DU BOIS JOLY										Néant ☐											
Adresse de l'entreprise		13300 SALON DE PROVENCE										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12											
SIRET		8 9 2 7 8 3 4 5 7 0 0 0 3 9										Durée de l'exercice précédent *										12											
												Exercice N clos le 31122025										Exercice N-1 clos le 31122024											
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3		Net 4									
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010										012																					
		Autres* 014										016																					
	Immobilisations corporelles*	028										030										42 274		61 310									
	Immobilisations financières* (1)	040										042										800		600									
	Total I (5)	044										048										42 274		62 110									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production *										050																					
		Marchandises *										060																					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064										066																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *										068										344 373		2 523									
		Autres * (3)										072										26 826		26 826									
	Charges constatées d'avance *	092										094										647		647									
	Valeurs mobilières de placement	080										082																					
	Disponibilités	084										086										182 502		182 502									
	Total II	096										098										2 523		551 825									
	Total général (I + II)	110										112										44 797		613 934									
PASSIF												Exercice N NET										Exercice N-1 NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120										100 000										100 000											
	Ecart de réévaluation	124																															
	Réserve légale	126										10 000										10 000											
	Réserves réglementées*	130																															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132										91 345										62 529											
	Report à nouveau	134																															
	Résultat de l'exercice	136										63 078										50 816											
	Subventions d'investissement	137										16 217										20 854											
	Provisions réglementées	140																															
	Total I	142										280 640										244 199											
Provisions pour risques et charges												Total II										154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156										120										237											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																															
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166										172 843										300 567											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172										90 019										123 288											
	Comptes courants d'associés	173										2 471										2 471											
	Autres dettes	175																				607											
	Produits constatés d'avance	174										67 841										49 031											
	Total III	176										333 295										476 202											
Total général (I + II + III)												180										613 934		720 401									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193										(4)										Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197										(5)										Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199										(5)										Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A&B GENIE CIVIL
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 30 impasse du Bois Joly
13300 SALON DE PROVENCE
RCS SALON DE PROVENCE 892 783 457

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 63 078,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	63 078,07 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 124 423,29 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean GUITTARD

